

## LE DIPLOME È LE METIER

L'enseignant professionnel de l'équitation, titulaire du BE JEPS Activités Equestres mention ÉQUITATION, est autonome dans son activité. Il exerce son activité dans le cadre des structures privées relevant du secteur associatif ou marchand ou bien encore au titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs. Il met en œuvre des actions sportives et de développement, enseigne la discipline de façon individuelle ou collective à tous publics et au niveau de l'équitation.

Le BP JEPS Activités Equestres mention ÉQUITATION confère à son titulaire les compétences pour :

- l'encadrement et l'animation d'activités de loisirs, d'initiation et de préparation aux premiers niveaux de compétition
- la participation à l'organisation et à la gestion des activités équestres
- la participation au fonctionnement d'un centre équestre
- la participation à la valorisation de la cavalerie
- la participation à l'entretien et à la maintenance du matériel et des installations

## LA FORMATION

### POUR ENTRER EN FORMATION :

- être âgé de 18 ans au moins à l'entrée en formation
- être titulaire de l'AFPS ou PSC1
- avoir le niveau Galop 7



### CONTENU DES EPREUVES DE SELECTION :

- Réussir les exigences préalables à l'entrée en formation ou avoir la CEP2 (Capacité Equestre Professionnelle) puis :
- Entretien de motivation à partir du CV, d'une lettre de motivation et du projet professionnel
- Test sur un parcours de cross de niveau Club 1

### CONTENU DE LA FORMATION :

| <b>10 UNITES CAPITALISABLES (UC)</b>                    |   |
|---|---|
| <b>4 UC TRANSVERSALES A TOUS LES BP (110 H)</b>         |   |
| <b>UC1</b>  | Communiquer dans les situations de la vie professionnelle                             |
| <b>UC2</b>  | Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative |
| <b>UC3</b>  | Préparer un projet ainsi que son évolution  |
| <b>UC4</b>  | Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité            |
| <b>3 UC SPECIFIQUES A L'ACTIVITE EQUESTRE (220 H)</b>   |   |
| <b>UC5</b>  | Préparer une action d'animation équestre  |
| <b>UC6</b>  | Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation équestre                    |
| <b>UC7</b>  | Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres         |
| <b>3 UC SPECIFIQUES A LA MENTION EQUITATION (350 H)</b> |   |
| <b>UC 8</b>   | Conduire une action éducative en équitation   |
| <b>UC 9</b>   | Maîtriser les techniques liées aux activités équestres                                |
| <b>UC10</b>   | Montage de pistes CSO et Cross niveau club  |

### CALENDRIER DE LA FORMATION :

| Inscription avant le | Epreuves de sélection | Phase de positionnement | Début de la formation | Fin de la formation | Effectif   | Evaluation    | Durée totale | Durée en centre |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|------------|---------------|--------------|-----------------|
| 24/06/2016           | 05 et 06/09/2016      | 06/09/2016              | 26/09/2016            | 03/07/2018          | 20 maximum | Certification | 2 962 h      | 700 h           |

La formation se déroulera en alternance entre le centre équestre du tuteur et le CREPS ainsi que des regroupements en pôles pour l'équitation.

### COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 90 " - Frais pédagogiques : 7 350,00 euros (10,50 " /H)  
(Frais d'hébergement et de restauration à la charge des stagiaires).

## SE INFORMER, S'INSCRIRE

Le dossier d'inscription sera à retirer à partir d'avril 2016 au CREPS de Bordeaux-Aquitaine, 653 cours de la Libération, 33400 TALENCE ou à télécharger sur le site : [www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr](http://www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

### Contacts :

Coordonnatrice de la formation : Florence DONARD: 05.56.84.68.92

[florence.donard@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:florence.donard@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

Responsables administratives : Clio DUBOIS : 05.56.84.66.68 [clio.deschamps@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:clio.deschamps@creps-bordeaux.sports.gouv.fr) à partir du 09/05/16

Isabelle MEYNIEUX : 05.56.28.92.22 [aquitaine.equitation@wanadoo.fr](mailto:aquitaine.equitation@wanadoo.fr)

Responsable aide aux financements : Fabienne CORREIA : 05.56.84.80.60 [fabienne.correia@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:fabienne.correia@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)